

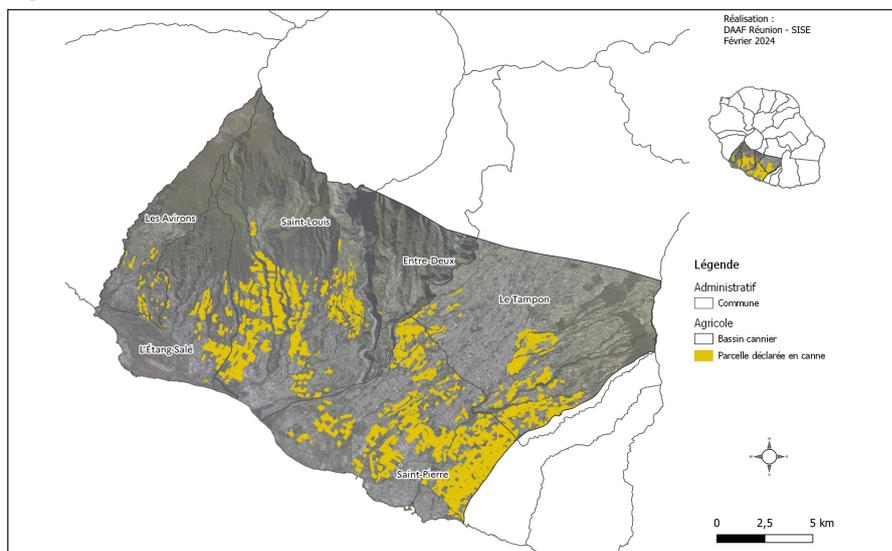
ÉVOLUTION DE LA SURFACE CANNIÈRE DÉCLARÉE À LA PAC

Analyse territoriale - Bassin cannier du Gol

En 2023, 575 planteurs déclarent 3 337 ha de canne à sucre dans le bassin cannier du Gol, sur une surface médiane de 4,44 ha. 47 % d'entre eux sont spécialisés à 100% dans la culture de canne.

Depuis 2019, le nombre d'exploitants déclarant de la canne a baissé de 13 % s'accompagnant d'une baisse des déclarations de surfaces en canne de près de 525 ha.

Figure 1 - Parcelles déclarées en canne à sucre en 2023 - Bassin du Gol



Source : IGN - BD Carto et BD Ortho, CPCS, ASP - registre parcellaire graphique 2023

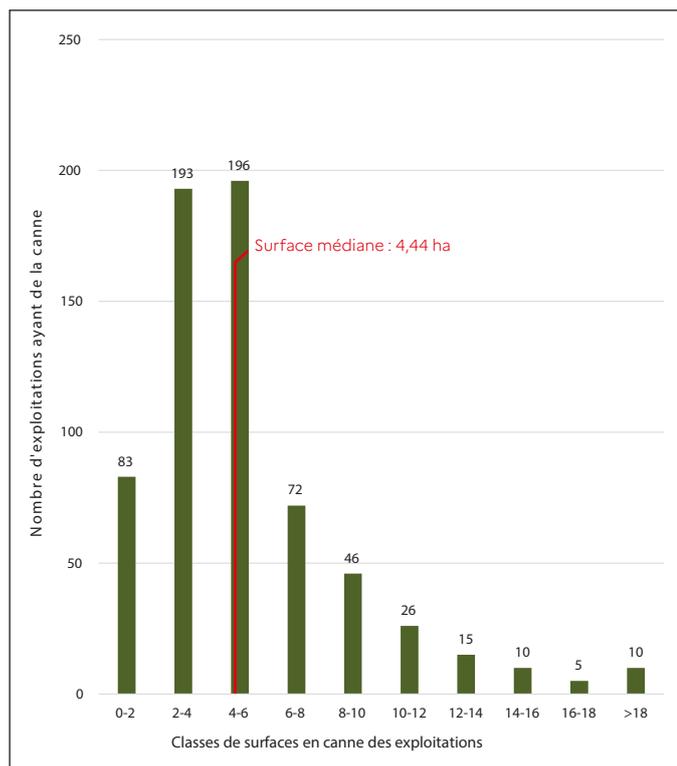
Figure 2 - Évolution des déclarations de surfaces en canne à sucre à la PAC de 2019 à 2023 - Bassin du Gol

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de déclarants PAC	1 219	1 229	1 198	1 196	1 190
dont déclarant de la canne	663	656	626	608	575
Surface de canne déclarée (ha) hors SNA (*)	3 862	3 808	3 639	3 509	3 337
Évolution nette (année n - année n-1)		- 54	- 169	- 130	- 172

Source : ASP - registres parcellaires graphiques 2019 à 2023

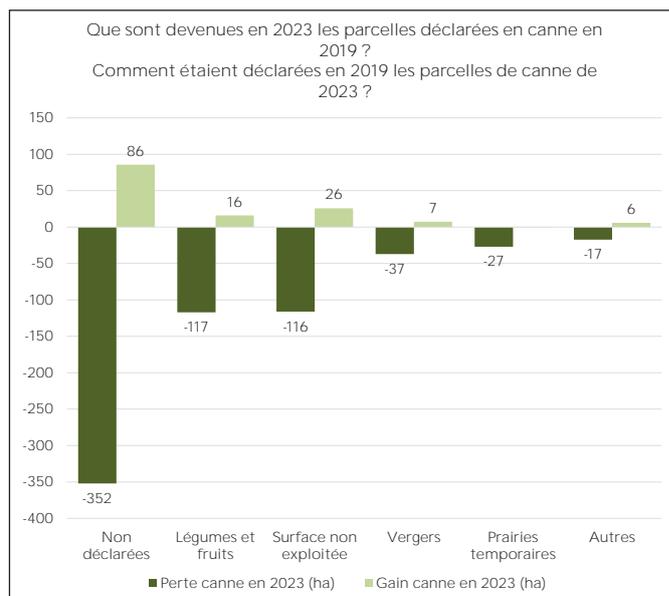
(*) : Surfaces graphiques déclarées, hors Surfaces Non Agricoles.

Figure 3 - Distribution du nombre d'exploitations par classes de surfaces de canne déclarées à la PAC en 2020 - Bassin du Gol



Source : ASP - registre parcellaire graphique 2020

Figure 4 - Entre 2019 et 2023 : pertes et gains de surfaces déclarées en canne à sucre - Bassin du Gol



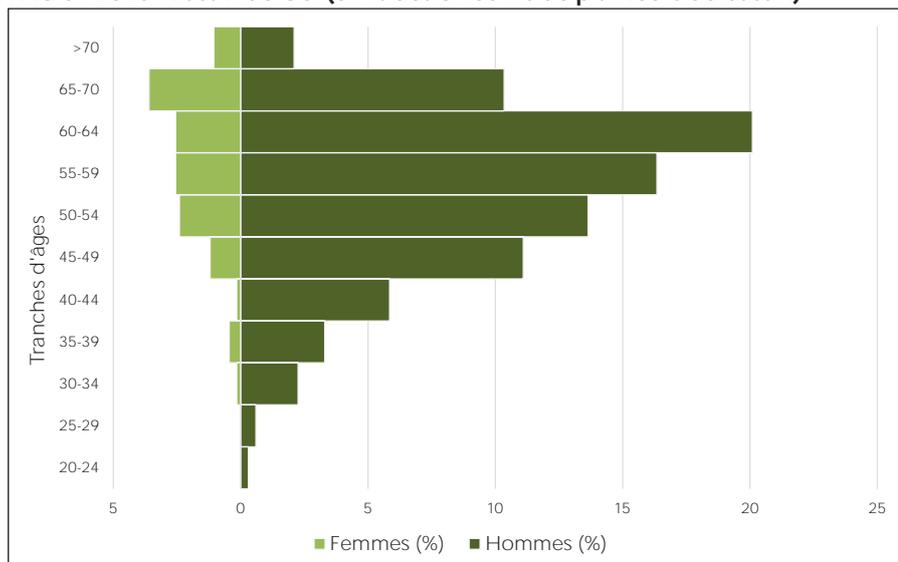
Note de lecture :

352 hectares déclarés en canne à sucre en 2019 ne sont plus déclarés du tout en 2023. 117 hectares déclarés en canne à sucre en 2019 sont désormais déclarés en légumes et fruits.

A l'inverse, 86 hectares déclarés en canne à sucre en 2023 n'étaient pas déclarés du tout en 2019. 16 hectares déclarés en légumes et fruits en 2019 sont désormais déclarés en canne à sucre.

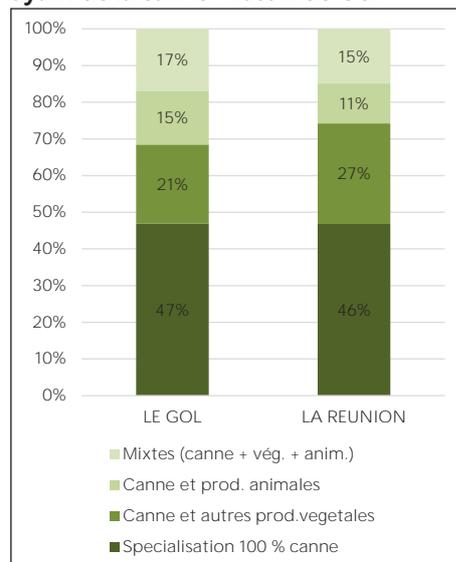
Source : ASP - registres parcellaires graphiques 2019 et 2023

Figure 5 - Pyramide des âges des chefs d'exploitations déclarant de la canne à la PAC en 2020 - Bassin du Gol (en % des effectifs de planteurs du bassin)



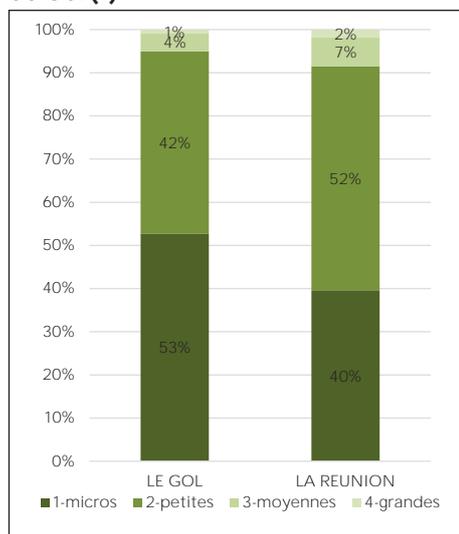
Source : recensement agricole 2020

Figure 6 - Typologie des exploitations ayant de la canne - Bassin du Gol



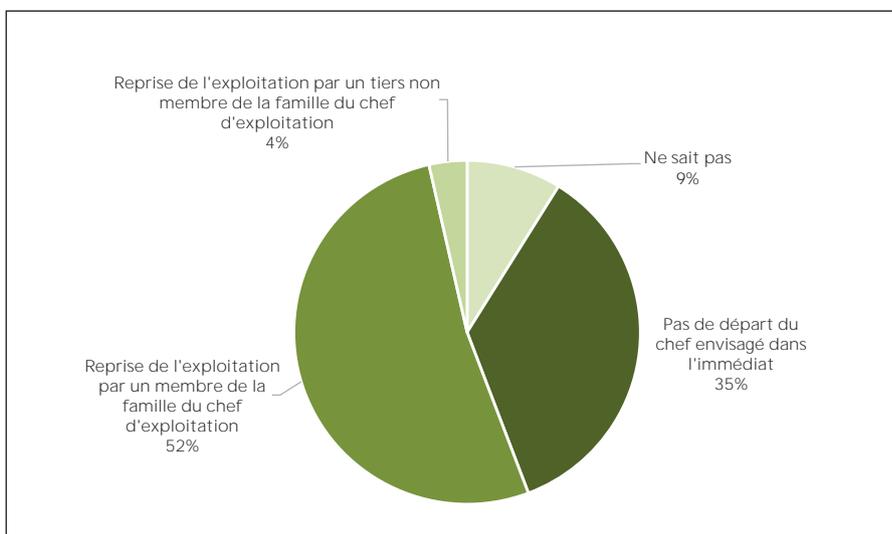
Source : recensement agricole 2020

Figure 7 - Dimension économique des exploitations ayant de la canne - Bassin du Gol (1) Figure 8 - Devenir des exploitations agricoles dont les chefs avaient 60 ans ou plus en 2020 - Bassin du Gol



Source : recensement agricole 2020.

(1) : la dimension économique est définie dans l'encadré «sources et définitions»



Source : recensement agricole 2020

Sources et définitions

Le recensement agricole permet d'avoir une vision précise et exhaustive de l'agriculture à une échelle géographique fine et d'en analyser ses évolutions.

Les données du recensement agricole ont été croisées avec celles issues des déclarations de surfaces des exploitants au titre de la PAC. Le résultat obtenu permet de produire une analyse par bassin géographique.

La production brute standard (PBS) donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS.